



## SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN OCTOBRE 2017

À la fin octobre, 5258 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 442 de plus qu'à la fin septembre. Le taux de chômage a progressé de 0.2 point à 3%. Cette hausse du chômage est essentiellement saisonnière.

Le chômage a augmenté dans les trois régions valaisannes en octobre, essentiellement pour des motifs saisonniers. Sur l'ensemble du canton, la quasi-totalité (97%) de la hausse du chômage a été observée dans les professions de l'agriculture et du tourisme. Dans le Haut-Valais, la plus grande partie de l'augmentation d'octobre s'explique par les professions du tourisme, alors que dans le Valais central et le Bas-Valais, elle s'explique par les professions de l'agriculture.

Le profil des chômeurs d'octobre est typiquement saisonnier : il s'agit avant tout de chômeurs de 25 à 49 ans, dont le niveau de formation est plutôt bas et inscrits au chômage depuis moins de 6 mois.

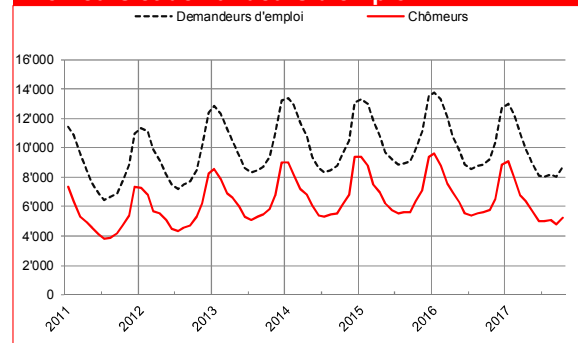
L'économie valaisanne poursuit sur sa lancée plutôt favorable de ces derniers mois. Comme le confirme l'indicateur économique BCVs de novembre, les perspectives pour 2017 et 2018 sont plutôt optimistes.

9 novembre 2017

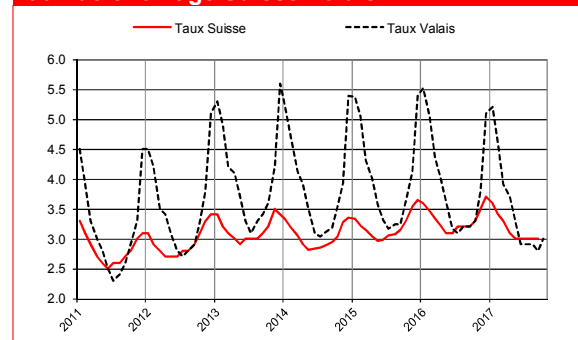
### Chômage octobre 2017

	Taux	Chômeurs	
Valais	3%	5258	↗
Haut-Valais	1%	415	↗
Valais central	4%	2665	↗
Bas-Valais	3.4%	2178	↗

### Chômeurs et demandeurs d'emploi



### Taux de chômage Suisse-Valais



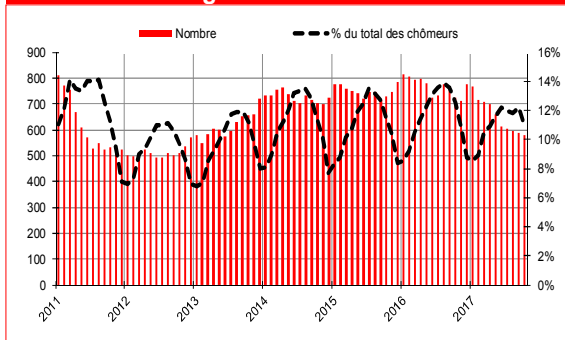
### Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Oct. 2017	variation mensuelle	variation annuelle	Oct. 2017	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	3.0	0.0	0.1	134'800	1631	-9731
Valais	3.0	0.2	-0.3	5258	442	-476
Haut-Valais	1.0	0.1	-0.7	415	47	-323
Valais Central	4.0	0.4	-0.1	2665	245	-118
Bas-Valais	3.4	0.2	-0.1	2178	150	-35
RAV Oberwallis	1.0	0.0	-0.7	408	45	-326
ORP Sierre	3.9	0.7	-0.4	899	149	-87
ORP Sion	4.0	0.2	-0.1	1771	98	-27
ORP Martigny	3.5	0.5	0.1	1152	163	42
ORP Monthey-St.-Maurice	3.3	0.0	-0.2	1024	-12	-78

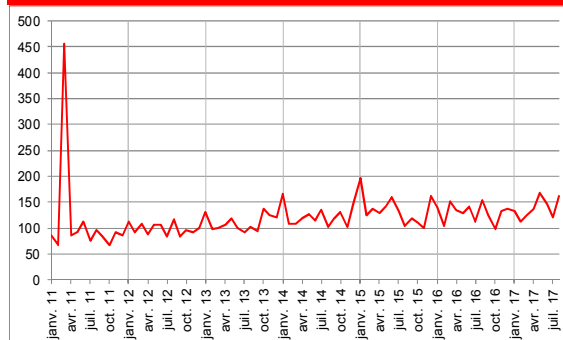
### Contact

David Fellay, Chef de la section Placement public du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30. Tél. 027 606 73 44

## Chômeurs de longue durée



## Arrivées en fin de droits



## Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Oct. 2017	variation mensuelle	variation annuelle	variation mensuelle	variation annuelle	
<b>15-24 ans</b>	746	0	-123	3.3	0.0	-0.6
<b>25-49 ans</b>	3109	309	-342	3.1	0.3	-0.4
<b>50 ans et plus</b>	1403	133	-11	2.7	0.2	0.0
<b>Hommes</b>	2625	163	-321	2.8	0.2	-0.3
<b>Femmes</b>	2633	279	-155	3.3	0.3	-0.2
<b>Suisses</b>	2728	38	-216	2.1	0.0	-0.2
<b>Etrangers</b>	2530	404	-260	5.8	0.9	-0.6
<b>Au chômage depuis 1-6 mois</b>	3539	424	-314			
<b>Au chômage depuis 6-12 mois</b>	1139	26	-19			
<b>Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)</b>	580	-8	-143			

## Chômage par groupes de professions

	Octobre 2017					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
<b>Professions saisonnières</b>						
Construction	404	8	1	0	-132	-25
Hôtellerie, restauration et nettoyage	1246	24	169	16	-190	-13
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	367	7	252	219	110	43
<b>Professions non saisonnières</b>						
Industrie	520	10	-20	-4	-95	-15
Professions commerciales et de la vente	620	12	-4	-1	-86	-12
Transports et activités techniques	405	8	31	8	-29	-7
Information et communication	159	3	1	1	-15	-9
Activités spécialisées, scientifiques et financières	285	5	13	5	18	7
Activités de service administratif et de soutien	652	12	6	1	-4	-1
Santé humaine et action sociale	392	7	-12	-3	-72	-16
Professions artistiques	47	1	7	18	10	27
Autres professions	161	3	-2	-1	9	6

**Taux de chômage :** Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

**Chômeurs :** Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

**Chômeurs de longue durée :** Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

**Chômeurs en fin de droit :** chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.